Vos dossiers sont à transmettre à l’association Ecoparc avant le **30 septembre 2019** sous format électronique ou par courrier. La présentation du projet peut être réalisée dans le format proposé ci-dessous ou via autre format de communication (vidéo, ppt, etc.).

Le plus important est que les points suivants soient renseignés :

- Présentation du projet,

- Objectifs du projet,

- Équipe ou personne responsable du projet (avec

un bref descriptif des compétences des personnes

pour porter le projet à sa concrétisation),

- Calendrier et budget du projet,

- Personnes/territoire(s) concerné(s) par le projet.

**Coordonnées**

Association Ecoparc Info@ecoparc.ch

CP 2205

Fbg du lac 5

2000 Neuchâtel

**Renseignements** **complémentaires**: 032 721 11 74

|  |
| --- |
| Titre du projet : |
| Résumé du projet (10 lignes maximum) : |
| Descriptif du projet (objectifs) et localisation du projet (3pages maximum) : |
| Date de réalisation prévue (ou planning) : |
| Personnes impliquées dans le projet (description rapide des compétences des personnes) : |
| Budget (démontrer en quoi les CHF20’000.- permettront la concrétisation du projet) : |